

## NOMINATION DE MONSIEUR THIERRY ANGONIN

COMMUNE DE CHOISEY

### ARRÊTÉ N°PERSO 010 - 2026 Portant nomination de conseiller municipal délégué

Le Maire de la commune de Choisey,

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-18 ;  
**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 20 mars 2026 relative aux indemnités de fonction des élus locaux et à la nomination de conseillers municipaux délégués ;

**Considérant** qu'il convient, pour permettre une bonne administration de l'activité communale, de donner délégation à Monsieur Thierry ANGONIN,

#### ARRÊTE :

##### Article 1er :

A compter du 20 mars 2026, Monsieur **Thierry ANGONIN** est nommé conseiller municipal délégué chargé de suivre et de coordonner les missions du service technique.

- Il donnera les consignes d'organisation et de suivi aux agents du service technique communal.
- Il signera les bons de réception des commandes du service technique.
- Il ne pourra pas signer d'actes officiels engageant la commune ni prendre de décisions financières.

##### Article 2 :

Monsieur Thierry ANGONIN, conseiller municipal délégué, exerce ses fonctions sous l'autorité et le contrôle du Maire, conformément aux dispositions de l'article L.2122-18 du CGCT.

##### Article 3 :

Le présent arrêté sera :

1. Affiché en mairie conformément aux dispositions légales pour la publicité des actes municipaux ;
2. Transmis pour information au représentant de l'État (préfecture) ;
3. Annexé à la délibération du Conseil municipal du 20 mars 2026.

Fait à Choisey, le 20 mars 2026



Le Maire

Hélène THEVENIN